

N°3 - Novembre 2017

Messages clés

- La plateforme des parties prenantes est un outil indispensable dans un processus d'engagement des acteurs en ce sens qu'elle permet d'échanger, de partager des connaissances et susciter l'innovation autour d'objectifs de développement, dans le but de favoriser la formulation inclusive des solutions pratiques et politiques les plus appropriées pour un développement durable.
- La mise en place d'une plateforme des parties prenantes doit être un processus participatif devant permettre à tous les acteurs étatiques, des collectivités locales, de la recherche, de la société civile, des organisations de producteurs, du secteur privé, etc. d'y prendre part pour une meilleure implication dans la mise en œuvre de tout projet de développement.

Résilience des économies en zones semi-arides : Comment mettre en place une plateforme des parties prenantes ?

Mamadou Diop, Cheikh Tidiane Wade, Lancelot Soumelong Ehode

Dans le cadre de sa mise en œuvre au Sénégal et au Burkina Faso, le projet Promouvoir la Résilience des Économies en zones Semi-Arides (PRESA) s'est fixé comme objectif de favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat en zones semi-arides. Pour y arriver, le PRESA a adopté une démarche qui met l'accent sur la qualité de la recherche et l'engagement soutenu des acteurs (dirigeants d'entreprises, des décideurs gouvernementaux locaux et nationaux, la société civile et les communautés économiques régionales). Un processus participatif et inclusif de cartographie et d'analyse des acteurs a été déroulé afin de mettre en place une plateforme des parties prenantes qui devra accompagner la mise en œuvre du projet au Sénégal et au Burkina Faso. Cette plateforme nationale est le fruit d'un cheminement que ce présent numéro de BREVE cherche à partager de même que la démarche, les résultats et les principaux enseignements.

A. Contexte de l'expérience

Le changement climatique est une problématique transversale qui requiert une bonne coordination entre les différents secteurs et acteurs du développement, à différentes échelles (mondiale, continentale et nationale). Dans sa mise en œuvre, le projet PRESA répond à cette exigence et met les principales parties prenantes (État, secteur privé, société civile, organismes de recherche, communautés locales...) ensemble pour des discussions et recherche sur les menaces et opportunités du changement climatique en zones semi-arides. C'est ce qui justifie l'idée de mettre en place, dans chacun des 2 pays cibles en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Sénégal), une plateforme nationale des parties prenantes qui facilite et anime l'implication des différents groupes d'acteurs à toutes les phases du projet.

Ces plateformes regroupent un éventail d'acteurs pour échanger, partager des connaissances et susciter l'innovation autour de thématiques, dans le but de favoriser la formulation inclusive des solutions pratiques et politiques les plus appropriées pour un développement résilient au climat en zones semi-arides. En outre, elles doivent permettre de lier étroitement la recherche aux parties prenantes du PRESA, afin de s'assurer que la recherche répond véritablement à leurs besoins en termes d'information, de connaissances et de solutions pratiques. A cet effet, IED Afrique a initié un processus inclusif et participatif de mise en place de plateformes nationales des parties prenantes au Burkina Faso et au Sénégal pour accompagner la mise en œuvre du projet.

B. Principes clés qui sous-tendent l'expérience

1. L'inclusion : toutes les parties prenantes intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales doivent faire partie de la plateforme qui doit aussi tenir compte de la dimension genre;
2. La participation active : les parties prenantes ne sont pas considérées comme des spectateurs, mais comme des acteurs qui interviennent dans le processus de recherche et de valorisation des résultats en connaissance de cause;
3. L'équité : veiller à ce que chaque partie prenante ait un égal accès aux différentes ressources de la plateforme (outils, informations, résultats de la recherche...) et que les intérêts spécifiques des acteurs soient pris en compte et satisfait autant que possible;
4. Le processus interactif : la plateforme doit être un cadre dynamique fondé sur les échanges entre parties prenantes afin de mettre en œuvre des solutions consensuelles à partir d'opinions et de compétences multiples;
5. L'innovation : la plateforme doit être un cadre devant impulser des changements positifs par des efforts concertés et coordonnés au niveau surtout des processus de formulation de thématiques de recherche, de politiques et de planification de même qu'au niveau des mécanismes de prise de décisions.



Photo 1 : Atelier PRESA/Saly

C. Processus de mise en œuvre de l'expérience

La mise en place des plateformes PRESA intervient après trois principales étapes à savoir (i) l'identification préliminaire des parties prenantes, (ii) leur cartographie et (iii) leur analyse. Ces trois étapes peuvent se dérouler lors d'un atelier participatif durant lequel quelques acteurs clé ou personnes ressources sont mobilisés pour démarrer le processus de réflexion. Pour chaque étapes, des outils d'analyse des parties prenantes sont utilisés. On peut citer par exemple la Matrice d'analyse AII ([Alignment, Interest and Influence Matrice](#)).

Une fois ces étapes franchies, un atelier est organisé, cette fois-ci avec les parties prenantes précédemment identifiées et dont la participation dans la plateforme est indispensable. Ainsi, sur la base d'un certain nombre de critères définit de manière participative (disponibilité, volonté et capacité de contribuer, lien avec la sphère politique, les sites d'étude ou la mise en œuvre des activités de recherche, etc.), les parties prenantes les plus pertinentes de chaque catégorie d'acteurs sont sélectionnées par le projet pour participer à la rencontre.

Cette rencontre permet de définir les missions de la plateforme, son mandat, ses objectifs et les activités à réaliser. En outre, elle permet aux parties prenantes de discuter du fonctionnement, de la gouvernance et du suivi-évaluation de la plateforme.

Toutefois, avant de mettre en place une nouvelle plateforme, il est nécessaire de procéder à l'identification préalable et à l'analyse des plateformes existantes. Ceci permet d'une part d'avoir une meilleure connaissance de ces dernières, leur mécanisme de fonctionnement, leurs axes d'interventions, leur structure de gouvernance, etc., et d'autre part de développer des possibilités de synergie entre plateformes. Dans le cadre de ce processus, en plus d'une étude sur le bilan préliminaire des organismes et expériences d'adaptation aux changements climatiques au Sénégal et au Burkina Faso, il a été demandé aux participants à l'atelier de procéder à cette identification. Enfin, une fois la volonté et l'engagement des différentes parties prenantes d'intégrer la plateforme confirmés, il est procédé à la mise en place de cette dernière.

D. Les principaux résultats

- Une revue des plateformes existantes;
- Une mise en place effective de la plateforme des parties prenantes du projet PRESA;
- Une liste des activités et/ou des outils à mettre en œuvre par la plateforme pour atteindre ses objectifs aux niveaux national et local ;
- Les fonctions clés et les mécanismes de gouvernance qui doivent constituer la base organisationnelle de la plateforme ;
- Une liste des indicateurs pour suivre et évaluer l'atteinte effective des objectifs fixés à travers la plateforme surtout en termes d'information et de participation des parties prenantes, d'appropriation des résultats des recherches et de contribution effective de la plateforme dans l'influence des politiques, des programmes et des pratiques.
- La mise en relation entre les différentes catégories de parties prenantes (recherche, secteur privé, gouvernement, société civile, etc.)

« La mise en place d'une plateforme nationale des parties prenantes du projet PRESA au Burkina Faso a été positivement appréciée du fait surtout de la diversité des structures représentées mais aussi du niveau élevé des débats, de la qualité des travaux et de la richesse des apports. Ceci a été rendu possible grâce à une bonne représentativité (en nombre et en qualité) et l'intérêt des différentes parties notamment les services techniques de l'Etat, la Recherche, les collectivités locales, les ONG et la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, etc. »

Monsieur François LOMPO, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire. Atelier du projet PRESA, Ouagadougou, 13-15 janvier 2015



Photo 2: Atelier PRESA/Ouagadougou

E. Les facteurs de réussite

- L'inclusion ou l'intégration de tous les groupes de parties prenantes intéressés ou affectés par la problématique ;
- La démarche collaborative utilise tout au long du processus d'analyse des parties prenantes
- La pertinence de la problématique du projet pour susciter l'intérêt des parties prenantes. L'information doit être fournie de manière à permettre aux parties prenantes d'avoir une vision globale de la problématique en question ;
- La clarté du but de la plateforme et la clarté du processus qui permettent aux parties prenantes de mieux comprendre comment elles peuvent contribuer à un changement positif ;
- L'appropriation et le développement d'un sentiment d'appartenance. Les parties prenantes s'engagent quand elles sentent qu'elles sont au cœur du processus et que leur contribution a de la valeur.
- Le dispositif de communication mis en place pour régulièrement informer et engager les parties prenantes.

Les défis

La prise en compte de la dimension genre dans la composition de la plateforme et la participation effective de certaines catégories d'acteurs comme le secteur privé ;

L'équilibre et la réconciliation des différentes attentes et intérêts de parties prenantes appartenant à différentes catégories d'acteurs ;

L'implication et le maintien des parties prenantes stratégiques dans la plateforme.

La mobilisation des ressources financière pour l'animation régulière de la plateforme.

Les questions émergentes

Comment renforcer la motivation des parties prenantes afin de pérenniser leur engagement dans la plateforme durant la vie du projet ?

Comment garantir une communication détaillée et ponctuelle au sein de la plateforme malgré la diversité des parties prenantes ?

Comment promouvoir et entretenir la confiance entre les membres de la plateforme afin de faciliter le dialogue entre parties prenantes, l'appropriation et l'utilisation des résultats de recherche ?



www.iedafrique.org

[@iedafrique](https://twitter.com/iedafrique) - @priseclimate

www.facebook.com/iedafrique

G. Les principales leçons

- La responsabilisation des parties prenantes dans la définition des activités à mettre à œuvre et dans le choix de la gouvernance de la plateforme de même que son fonctionnement renforce le sentiment d'appartenance et d'appropriation du processus ;
- La mise en place d'une plateforme fonctionnelle des parties prenantes peut faciliter l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet PRESA ;
- L'intégration de certaines parties prenantes dans la plateforme est moins évidente que d'autres pour diverses raisons. Dans ce processus, le secteur privé est faiblement représenté dans la plateforme malgré l'utilisation de canaux traditionnels de communication ; ce qui nécessite par conséquent une stratégie de ciblage des acteurs sous-représentés pour une représentation significative de toutes les catégories d'acteurs dans la plateforme.

« On ne peut pas faire le développement dans le tâtonnement. Les différentes parties prenantes qui ont pris part à cet atelier nous ont montré qu'avant d'agir, il faut penser le développement et c'est ce que fait la recherche. L'Etat peut élaborer des programmes et des projets, mais si ces derniers ne sont pas bâtis sur de la recherche, on risque de ne pas avoir les résultats espérés. C'est la raison pour laquelle je félicite le projet PRESA et IED Afrique d'avoir organisé cette rencontre qui a débouché sur la mise en place d'une plateforme et nous espérons qu'elle permettra d'aboutir à des résultats de recherche qui seront appliqués autant au Sénégal qu'au Burkina Faso. »

Monsieur Aliou Kébé, député à l'Assemblée Nationale du Sénégal et membre du Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement au Sénégal (REPES). Atelier du projet PRESA, Saly Portudal, 02-04 décembre 2014.

Conclusion

La mise en place de plateformes nationales des parties prenantes au Burkina Faso et au Sénégal est une étape très importante dans le processus de mise en œuvre du PRESA. Les plateformes PRESA constituent des cadres de collaboration, d'échange d'expériences et de connaissances autour des thématiques de recherche du projet afin de faciliter l'accès et l'appropriation des résultats de recherche. Ce faisant, l'élaboration d'une stratégie d'engagement et de travail avec les parties prenantes et l'animation des plateformes représentent des enjeux majeurs.

A propos du projet PRESA

Promouvoir la Résilience des Économies dans les zones Semi-Arides (PRESA) est un projet de recherche multi-pays de 5 ans financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada et le Department For International Development (DFID) du Royaume-Uni dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et Asie (IRCAAA). Les recherches conduites dans le cadre du projet PRESA visent à comprendre la façon dont le changement climatique présente aussi bien des menaces que des opportunités pour les économies des zones semi-arides et comment les interventions et politiques d'investissements peuvent créer un développement économique plus équitable et résilient. Le projet cible les zones semi-arides de six pays en Afrique et en Asie qui sont le Burkina Faso, le Sénégal, la Tanzanie, le Kenya, le Pakistan et le Tadjikistan.